

2025-2026

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym



BROCHURE TECHNIQUE RÉGION SUD

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONTACT	3
COMPÉTITIONS	4
CONTENU DES PROGRAMMES RÉGIONAUX 2025-2026	5
PROCÉDURES TECHNICO-ADMINISTRATIVES	8
SECTEUR JUGEMENT	10
FORMATION DE JUGES	11
FORMATION DE CADRES	12
LA COUPE FORMATION	13

CONTACT

Délégué Administratif Régional

Mme. Justine RENAULD

Tél : 06.19.52.34.37

justine.pellegrino@outlook.fr

Déléguée Technique Régionale

Mme Sandra CATALA

Tél : 06.60.69.53.45

sandrakatgr@sfr.fr

Responsable
Secteur Jugement / Formation de juges

Frédérique TAULANE

Tél : 06.61.82.55.25

taulane.frederique@gmail.com

**Responsable
Niveau 1**

**Responsable
Niveau 2**

**Responsables
Niveau 3**



Frédérique TAULANE

Tél : 06.61.82.55.25.

taulane.frederique@gmail.com

Danielle BOUREZ

Tél : 06.82.18.29.93.

bourez.danielle@gmail.com

Anais REMY

anais.remy@edu.ece.fr

Maryne HERSELIN

maryne.herselin@gmail.com

**Responsable
Format° de Cadres**

**Responsable
P.A.S.**

**Responsable
C.F.**



Sandra CATALA

Tél : 06.60.69.53.45

sandrakatgr@sfr.fr

Stéphanie GASSIER-ARNOUX

Tel : 06.73.13.47.65.

stephanie.graix@gmail.com

Justine RENAULD

Tél : 06.19.52.34.37

justine.pellegrino@outlook.fr

COMPÉTITIONS

Inter-Département des Individuelles : Performance, Fédéral :
Samedi 8 et Dimanche 9 Novembre 2025 à Aix-en-Provence



Région des Individuelles : Régional, Fédéral :
Dimanche 30 Novembre 2025 à Martigues



Région des Individuelles : Performance :
Samedi 13 et Dimanche 14 Décembre 2025 à Istres

Inter-Département des Ensembles et Duos Nationaux,
Fédéraux, Régionaux et Performance :
Samedi 14 et Dimanche 15 Mars 2026 à Mouans-Sartoux

Région des Ensembles et Duos Nationaux, Fédéraux, Régionaux et
Performance :
Samedi 11 et Dimanche 12 Avril 2026 à
Vitrolles

Attention 1er week-end des vacances d'avril

CONTENU DES PROGRAMMES RÉGIONAUX 2025-2026

Pour ce programme :
un championnat départemental et une finale régionale uniquement

Régional Individuel

Les gymnastes de ce programme peuvent s'engager en Régional Duo, Ensembles Fédéraux B ou C.
Toutes les gymnastes qui feront un podium (sur 8 engagé(e)s minimum)
devront matcher en fédéral individuel lors de la saison 2026-2027.

Catégorie d'âge	1 enchaînement	<p>Valeur des difficultés limitée à 0.10</p> <p>« R aménagé » possible : 1 rotation sous le vol de l'engin (valeur 0.10) avec possibilité de compter les critères additionnels au lancé et/ou au rattrapé</p> <p>Rotations autorisées : toutes les rotations verticales des groupes 1-2-3 et pré-acrobatiques groupe 3-4-5 + critères Z, ss main et hors champ visuel DA : uniquement les 2 premières bases du code + grand lancer, rattraper d'un grand lancer et petit ou moyen lancer.</p> <p>Musiques de 1' à 1'30 (attention aux nouvelles normes code FIG)</p>	<p>Note A et E</p> <p>A : 1 seul pas de danse, 1 seul changement dynamique</p>
10-11 ans 2016/2015	Ruban	3 difficultés corporelles validées 1 de chaque GC, 1 R Max (Pas obligatoire) 6 DA	CODE FIG Aménagé
12-13 ans 2014/2013	Ballon	3 difficultés corporelles validées 1 de chaque GC, 1 R Max (Pas obligatoire) 6 DA	CODE FIG Aménagé
14-15 ans 2012/2011	Ruban	4 difficultés corporelles validées 1 de chaque GC, 1 R Max (Pas obligatoire) 7 DA	CODE FIG Aménagé
16-17 ans 2010/2009	Cerceau	4 difficultés corporelles validées 1 de chaque GC, 1 R Max (Pas obligatoire) 8 DA	CODE FIG Aménagé
18 ans et + 2008 et avt	Libre	4 difficultés corporelles validées 1 de chaque GC, 1 R Max (Pas obligatoire) 8 DA	CODE FIG Aménagé

Régional Duo

Les gymnastes de ce programme peuvent également s'engager en Régional Individuel.

Catégorie d'âge	1 enchaînement	<p>Valeur des difficultés limitée à 0,10</p> <p>DB sur une DE interdit</p> <p>Échange(s) sans critères (pas de revalorisations)</p> <p>R interdite</p> <p>1 seule CR autorisée avec toutes les rotations verticales des groupes 1-2-3 et pré-acrobatiques groupe 3-4-5, + critère ss main et hors champ visuel</p> <p>Musiques de 1'30 à 1'45 (attention aux nouvelles normes code FIG)</p>	<p>Note E et A</p> <p>A : 2 pas de danse, 2 changements dynamiques 1 changement dynamique, 2 travaux collectifs</p>
7/8/9 ans 2019/2018/2017	Cerceaux	<p>3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 1 échange, Min 1 collaboration de chaque type obligatoire (1 CC, 1 seule CR, 1 C double flèches) 4 Coll min / 7 max</p>	<p>CODE FIG Aménagé</p>
13 ans et – 2015/15/14/13	Cerceaux	<p>3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC. 1 échange, Min 1 collaboration de chaque type obligatoire (1 CC, 1 seule CR, 1 C double flèches) 4 Coll min / 7 max</p>	<p>CODE FIG Aménagé</p>
TC 2012 et avant	Ruban/Ballon	<p>3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC. 2 échanges, Min 1 collaboration de chaque type obligatoire (1 CC, 1 seule CR, 1 C double flèches) 4 Coll min / 7 max</p>	<p>CODE FIG Aménagé</p>

Régional Ensemble

Programme interdit aux gymnastes engagé(e)s en Fédéral et Régional Individuel.

Catégorie d'âge	1 enchaînement libre de 3 à 8 gymnastes + 0.20 par gym à partir de la 4ème	Valeur des difficultés limitée à 0,10 DB sur une DE interdit Echange(s) sans revalorisation R et CR interdite Musiques de 1'30 à 1'45 (attention aux nouvelles normes code FIG)	Note E et A A : - 2 pas de danse, 2 changements dynamiques 1 changement dynamique, 2 travaux collectifs
7/8/9 ans 2019/2018/2017	Cerceaux	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 1 échange, Min 1 CC, 1 C double flèches Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé
10-11 ans 2016/2015	Cerceaux	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 1 échange, Min 1 CC, 1 C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé
13 ans et - 2014/2013	Cordes	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 2 échanges, Min 1 CC, 1 C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé
15 ans et - 2012/2011	Massues/Cerceaux	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 2 échanges, Min 1 CC, 1 C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé
TC 2010 et avt	Rubans/Cerceaux	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 2 échanges, Min 1 CC, 1 C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé

PROCEDURES TECHNICO-ADMINISTRATIVES

⇒ **LES ENGAGEMENTS** pour participer aux compétitions sont à réaliser avant le championnat départemental via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion : un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer.

Pour chaque compétition, tous les clubs GR pourront consulter sur le site du Comité Régional, 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions Inter- départementales et régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

Nb : afin de faciliter l'organisation des compétitions, prenez soin de renvoyer « en temps et en heure » et de remplir correctement les documents que le club organisateur vous demande dans le dossier club.

⇒ **LE CONTROLE DES LICENCES** est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

⇒ **LES FORFAITS** sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion

: 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).

⇒ **REPLACANT(E)S** : Il n'aura pas de passage avec remplaçant(e)s pour les duos et ensembles régionaux. Pour les autres catégories, ils seront possibles en fonction du nombre d'engagés.

⇒ **MUSIQUES** : La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions. Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 ».

Attention prévoir 3 secondes avant le bip.

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes correctement nommées et avec le bon engin en français.

Repêchage

Dans le cas d'un forfait avec demande de repêchage pour la compétition de niveau supérieur, la demande est à réaliser via l'interface EngaGym.

Dans le cas d'une demande de repêchage à l'issue d'une compétition qualificative, la demande est à effectuer auprès du gestionnaire de la compétition, qui émettra un avis et la transmettra au gestionnaire de la compétition du niveau supérieur.

La validation ou le refus du repêchage est décidé par le gestionnaire de la compétition pour laquelle il est demandé. (cf. Règlement Technique FFG)

Attention !!! Les Certificats médicaux ne donnent pas droit automatiquement à un repêchage.

Les Certificats médicaux doivent être parvenus au plus tard 48h après la compétition (soit le mardi suivant à 16h).

SECTEUR JUGEMENT

→ **REPARTITION DU JURY** : Une répartition équitable est faite entre les départements de la région selon les engagements aux compétitions ET les différents niveaux de juge requis.

→ **2 RESPONSABLES DU JURY SUR CHAQUE COMPETITION REGIONALE**

→ **JUGES CONVOQUES :**

Pour la région des individuelles, performance et fédéral > 6 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional

Pour la région des ensembles > 6 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional

Les juges convoqués sont désignés par la responsable régionale du jugement en fonction du niveau, des compétences et devront avoir jugé à l'inter-département minimum. Ces juges devront officier pour la durée totale de la compétition.

Des juges clubs, des juges de lignes et parfois des juges neutres devront compléter le jury. Les juges qui pourront entrer dans le jury aux championnats régionaux devront avoir jugé au moins une rotation au championnat départemental ou inter-départemental (les 2 fortement conseillés).

Il n'y a pas de juges convoqués pour les compétitions Inter-Départementales.

→ **REUNION DE JUGES** en visio-conférence, dans la soirée, la semaine précédant les championnats inter-départementaux et régionaux.

En compétition, les juges devront être prêt(e)s 15' avant le début de la rotation. Le carnet de juge est dématérialisé.

→ **ENGAGEMENT DES JUGES** : Pour gérer les juges et leurs activités, les clubs devront IMPERATIVEMENT les engager via « Engagym », « Evènement » et rubrique : « JugeGym » pour chaque compétition. Cela alimentera automatiquement le e- carnet des juges. Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e-carnet et les juges ne pourront entrer dans les jurys. Il n'y aura aucune possibilité d'ajout une fois les compétitions passées.

Il faudra également remplir le tableau du jury préparé par la responsable des juges et lui renvoyer dans les délais imposés.

→ **ABSENCE DE JUGE** : En cas d'absence de juge club, une amende de 305 € sera à régler avant l'entrée en compétition de l'individuel ou de l'ensemble concernée, sinon il ne sera pas de classé et ne pourra défiler.

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

RECYCLAGE OBLIGATOIRE SUR LE NOUVEAU CODE :

Tous les juges 1, 2 et 3 souhaitant officier lors du prochain cycle devront obligatoirement participer au recyclage :

Samedi 20 et dimanche 21 septembre à Aix en Provence

Inscription avant le 8 Septembre 2025 via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Droits d'inscription :

50 €, un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre

FORMATION NIVEAU 1

Le Comité Régional gère l'intégralité de la formation des juges niveau 1. Les convocations seront envoyées par le Comité Régional mais les formations resteront dans les départements.

Afin de pouvoir s'inscrire, le candidat devra être licencié FFGym 2026 et être née en 2011 minimum.

Inscription avant le 8 Septembre 2025 via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Droits d'inscription :

Règlement de 60€, un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre

DATES DE FORMATIONS DANS LES DEPARTEMENTS (lieux à déterminer) :

- Dimanche 5 octobre 2025
- Dimanche 23 novembre 2025
- Dimanche 7 décembre 2025

EXAMEN REGIONAL

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée)

Dimanche 11 janvier 2026 à Aix en Provence

FORMATION NIVEAU 2 et 3 : PAS DE FORMATION CETTE ANNEE

FORMATION DE CADRES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS « ANIMATEUR FEDERAL & AIDE ANIMATEUR »

Les cadres AF ayant commencé la formation en 2024/2025, et qui la poursuivent en 2025/2026, ont l'OBLIGATION de se réinscrire en suivant la procédure ci-dessus.

Inscriptions via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » **avant 8 septembre 2025** (connectez-vous avec vos codes clubs).

- Être licencié FFGym 2026
- Être âgé d'au moins 15 ans en 2026 (année de naissance 2011 minimum)
- Être titulaire du PSC1 (pour validation du diplôme)
- S'acquitter des droits d'inscription : 250 € pour l'Animateur Fédéral
50 € pour l'Aide Animateur

IMPORTANT ! Montant dû, même si le candidat choisit de faire la formation sur 2 ans

Chèque à libeller à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud et à envoyer au Comité Régional à Marseille.

Possibilité de faire la formation « Animateur Fédéral » sur 2 ans :

- La 1ère année : les Modules « Animer » et « Access Gym Général », soit 28 heures de formation.
- La 2ème année : le Module « AccessGym Disciplinaire », soit 19h de formation.

Formations	Dates	Lieux
Module « Animer »	??	A déterminer
Module « Access Gym Général »	??	A déterminer
Aide Animateur	??	A déterminer
Module 1 « Access Gym Disciplinaire » GR	Dimanche 25 janvier 2026	A déterminer
Module 2 « Access Gym Disciplinaire » GR	Dimanche 8 mars 2026	A déterminer
Module 3 « Access Gym Disciplinaire » GR	Dimanche 29 mars 2026	A déterminer

Renseignements utiles :

1. Afin de valider l'Animateur fédéral votre présence **ACTIVE** à toutes les formations est indispensable.
2. Vous serez également évalués sur les modules pédagogiques.
3. L'autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire (**voir chapitre « GENERALITE »**)

LA COUPE FORMATION

Se référer au règlement technique GR 2025-2026 et à la Lettre FFGym GR 2025-2026 disponibles de la FFGym.

Le P.A.S : Les informations seront mises en ligne sur le site du Comité Régional dans la rubrique « Haut Niveau », puis « P.A.S ». Un mail vous sera transmis ultérieurement.

INFORMATIONS

Il est impératif de bien lire les différents documents à votre disposition, afin d'être au clair avec toutes les réglementations (le code FIG, le code FIG Aménagé, le règlement technique GR 2025-2026, les lettres FFGym GR 2025-2026, la brochure Région Sud GR 2025-2026, la brochure de votre département...).

Il est très important de regarder régulièrement les sites : FIG (Newsletters), FFGym, FFGym Région Sud, le site de votre département pour être à jour des différentes informations.

Et si des questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Equipe Technique GR du CR Région Sud.

